

Rémunération et cession de droits

Les contributions ponctuelles aux publications sont faites par des « auteurs » et non des « pigistes » qui sont salariés de la société d'édition. Un auteur est rémunéré en « droits d'auteur » via le mécanisme standard de cession de droits patrimoniaux tel qu'il existe dans la presse française. Dans ce système, un auteur cède ses droits de manière exclusive à l'éditeur contre rémunération ou autorise simplement et gracieusement l'éditeur à publier un document tout en conservant l'intégralité de ses droits (modèle utilisé pour les communiqués d'organisations associatives).

Aux Éditions Diamond, cependant, après concertation avec nos contributeurs, nous avons ajouté un troisième modèle permettant aux auteurs de disposer librement de leurs articles quelque temps après la publication.

Trois types de cession de droits sont donc proposés :

- **Type A** : cession standard des droits patrimoniaux. Vous transférez les droits d'utilisation aux Éditions Diamond contre rémunération ;

- **Type B** : identique au type A avec une rémunération moindre, mais les Éditions Diamond s'engagent à rediffuser l'article après sa publication sous les termes de la licence *Creative Commons BY-NC-ND* (paternité, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) rendant ainsi l'article librement utilisable par tous et donc par l'auteur lui-même sur son site ;

- **Type C** : autorisation de diffusion non rémunérée et sans cession de droits. Ceci est rarement utilisé pour un article mais concerne principalement les annonces de manifestations organisées par des associations.

La rémunération est calculée en fonction du nombre de caractères (symboles imprimables) qui composent l'article une fois validé, code inclus. Le taux de rémunération est dépendant du magazine dans lequel est diffusé l'article.

Ce guide et les modèles en version électronique

Contacter la rédaction

GNU/Linux Magazine : contrib@gnulinuxmag.com

Open Silicium : contrib@opensilicium.com

MISC : contrib@miscmag.com

Linux Pratique : contrib@linux-pratique.com

Linux Essentiel : contrib@linux-essentiel.com



www.ed-diamond.com/articles/fichiers/



www.ed-diamond.com

Mini Guide Devenir auteur pour les magazines des Éditions Diamond



Contribuer à nos publications est simple !

Les contributions pour nos publications sont ouvertes à tous. Il doit s'agir d'articles originaux qui n'ont jamais fait l'objet d'une diffusion (ni papier, ni en ligne) et qui ne soient pas, non plus, une traduction d'un contenu déjà diffusé dans une autre langue.

Pour soumettre un article, il vous suffit simplement d'envoyer votre proposition à la rédaction du magazine concerné (voir contacts à la fin de ce document).

Avant de commencer à rédiger, nous vous recommandons fortement de soumettre tout d'abord un sujet d'article accompagné d'un plan. Il est en effet possible que le sujet ait déjà fait l'objet d'un article ou encore qu'un article similaire, proposé par un autre auteur, soit en cours de validation par la rédaction.

Si le sujet et le plan sont validés, vous pourrez alors, en toute sérénité, commencer à rédiger une première version et la soumettre. Un échange avec la rédaction (commentaires, questions, éclaircissements, etc.) suivra afin d'affiner votre proposition et conduire à une version définitive de l'article satisfaisant à la fois la rédaction et vous-même.

Une fois la version finale validée, votre article sera prêt à être publié. La date de publication sera déterminée en fonction du planning rédactionnel et des impératifs de publication (présence de sujets connexes, nombre de pages disponibles dans la rubrique concernée, etc.).

Lors de la publication, vous serez invité à nous fournir vos coordonnées afin de gérer les documents de cession de droits pour votre article. Cette cession se fait par l'intermédiaire d'un document appelé « précompte AGESEA » incluant un certain nombre de cotisations sociales (~10%) pour les auteurs résidents fiscalement en France.

Durant tout le processus, notre système de suivi d'articles vous avertira automatiquement de chaque étape.

Rédiger votre article

Format et styles

Nous utilisons le format ouvert, standard et multi-plateforme OpenDocument (LibreOffice ODT) pour la soumission et la validation des articles. Pour être validé, celui-ci doit nous parvenir formaté au moyen de la feuille de styles fournie par la rédaction, que vous trouverez à l'adresse : <http://www.ed-diamond.com/articles/fichiers/>.

Vous pouvez illustrer votre article avec des captures d'écran, des photos, des schémas ou autres éléments graphiques (formats PNG, JPG, SVG, EPS), fournis séparément et non intégré dans le document ODT (c'est important). La position des images dans le corps de l'article est précisé par l'intermédiaire d'un style spécifique (« pragma ») permettant d'ajouter des remarques à l'intention de la rédaction et du service d'infographie.

Il est impératif de vous assurer de l'origine de ces illustrations et de la légalité de leur utilisation. Elle doivent être libres de droits ou soumises à une licence autorisant la reproduction et la publication à des fins commerciales.

Liens et références bibliographiques sont à lister à la fin de l'article.

Le contenu de l'article

Un article n'est pas une simple suite d'instructions ou de descriptions mais doit être rédigé en introduisant votre sujet, en suivant un fil conducteur et en essayant de maintenir un certain rythme pour en rendre la lecture intéressante et plaisante. Ne vous inquiétez pas, c'est plus facile qu'il n'y paraît et la rédaction est là pour vous aider et vous guider.

Bien entendu, un style et une orthographe soignés faciliteront grandement la validation de votre article. Là encore, c'est très simple, puisqu'il suffit généralement de relire votre prose à tête reposée.

La taille d'un article dépend du sujet traité, du niveau de complexité des explications données et de la manière de présenter votre sujet. L'article doit être suffisamment long pour ne pas frustrer le lecteur, sans pour autant devenir soporifique lors de sa lecture.

Là encore, la rédaction est là pour vous conseiller et, pour un article nécessitant un grand nombre d'explications, il est toujours envisageable de traiter le sujet en plusieurs articles.

Enfin, en fonction des magazines, des contraintes de publication peuvent impacter le nombre de pages maximum d'un article. La rédaction ne manquera alors pas de vous le signaler. En général, une page de magazine équivaut à environ 3200 caractères imprimables (sans les espaces et tabulations).

Ce que nous ne publions pas

Nous ne diffusons pas de publi-rédactionnel ou, en d'autres termes, d'articles dont le seul but est de faire la promotion d'un produit ou d'une entreprise. Si vous êtes à la recherche d'un support pour vos publicités, contactez la personne en charge des annonceurs : *Valérie Frécharde* <valerie@ed-diamond.com>.